

Le MRP vous parle!

Nouvelle série n° 110

Septembre 2006

ISSN 0753-8707

Prix du n° 5 Euros

BULLETIN D'INFORMATION ET D'ETUDE DANS LES DOMAINES POLITIQUE ET SOCIAL
EDITE PAR L'AMICALE DU MRP - 133 bis RUE DE L'UNIVERSITE 75007
Téléphone : 01 47 05 84 51

GUERNICA

**Gouache
de Picasso 1937**

(ici coupée en deux)



SOMMAIRE

	Pages
EDITORIAL Au Proche-Orient, après-guerre ou avant-guerre ? par Jean-Marie Daillet	3
ACTUALITES Eclats de presse dans quelques journaux de Paris et de la France profonde	4 et 5
IL Y A 50 ANS	6 et 7
• La situation politique et parlementaire	
• Histoire secrète des députés MRP, du 17 avril au 5 mai 1956. Le Groupe MRP et les débuts du Gouvernement Guy Mollet : le protéger contre l'influence du Parti communiste peut-il justifier qu'on lui vote la confiance ?	8 à 14
DISPARITIONS	
• « Notre camarade » Jacques Augarde	15 et 16
• André Parinaud : du talent comme Un feu d'artifice	16
• André Mandouze (« A gauche toute, Bon Dieu ! »)	16

VOULEZ-VOUS REMONTER LE TEMPS ?

Vous êtes nombreux à nous dire que vous lisez avec intérêt notre **Histoire secrète des députés MRP** (procès-verbaux, jusqu'ici inédits, des réunions du Groupe parlementaire).

Nous y sommes sensibles mais nous pensons aussi à ceux d'entre vous qui sont des abonnés récents à notre bulletin « Le MRP vous parle ! ». Peut-être aimeraient-il avoir les numéros parus avant leur abonnement ...

C'est possible. Nous avons commencé cette rubrique au début de 1995, il y a douze ans, dans le numéro 64 (et nous en sommes au numéro 110).

Indiquez-nous les numéros qui vous manquent et que vous aimeriez avoir (le récit de notre « Histoire secrète » suit le calendrier des années depuis 50 ans ; ainsi, en 2006, en sommes-nous à 1956).

Nous pourrions les mettre à votre disposition et même vous les expédier (contre paiement des frais postaux).

PRIERE D'AJOUTER GEORGES PRISSET dans notre liste des députés MRP en 1956 publiée dans notre numéro 108, page 30.

Leur nombre total, 74, reste exact.

Georges Prisset a été élu sur la liste MRP, conduite par Jean Sauvage, successeur de Charles Barangé. Le MRP a eu un troisième élu : Fernand Angibault, maire de Saumur.

PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE

Faute de temps, nous n'avons pas pu établir la liste nominative de nos amis qui nous ont envoyé un don (le plus souvent complémentaire de leur abonnement) depuis le 1^{er} avril. Nous rattraperons ce retard dans notre prochain numéro.

Du moins pouvons-nous dire que depuis le 1^{er} janvier jusque dans les premiers jours de septembre, nous avons reçu plus de 80 dons pour une somme totale d'environ 2.000 euros.

Dans notre « Petit Journal » précédent (numéro 109) nous avons cité parmi les donateurs Jacques Mallet pour 5 euros ; c'est un lapsus : notre président d'honneur nous a adressé 50 euros.

Merci à tous, continuez !

J.P.

- **Abonnement et cotisation à l'Amicale (pour un an) : 35 euros**
- **Abonnement seul : 18 euros**
- **Cotisation à l'Amicale seule : 20 euros**
- **Dons pour la survie du Bulletin : sans limitation ...**

Paiement par chèque à l'ordre de : Amicale du MRP

et adressé à Amicale du MRP, 133 bis, rue de l'Université – 75007 Paris

AU PROCHE-ORIENT, APRES-GUERRE OU AVANT-GUERRE ?

Cette guerre de 33 jours, qui a tué plus d'un millier de civils libanais, une centaine de civils et des dizaines de militaires israéliens, détruit l'économie à peine convalescente et anéanti la reconstruction et la modernisation du Liban, sans assurer le moins du monde la sécurité d'Israël, regardons-la, bien en face.

Elle n'est, en définitive, qu'un nouvel épisode sanglant, et plus odieux que jamais, de la grande guerre née au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale gagnée sur le nazisme allemand, le fascisme italien, l'impérialisme japonais. Cette grande guerre du Proche-Orient qui se poursuit depuis 60 ans a spectaculairement éclaté au grand jour le 22 juillet 1946, lorsque l'Irgoun, bras armé du sionisme, commandé par Menahem Begin, fit sauter une aile de l'hôtel King David, à Jérusalem, tuant 110 militaires anglais. A l'époque, Andréï Gromyko, ambassadeur de Staline à l'ONU, soutenait cette résistance terroriste à l'occupant, le projet d'un Etat juif étant pour le Kremlin « un mouvement de libération anti-impérialiste, ennemi des régimes féodaux arabes laquais du colonialisme britannique ».

Aujourd'hui, George W. Bush, arrogant capitaine incompétentissime à la barre du plus puissant vaisseau du monde, laisse piloter son bâtiment par un petit remorqueur qu'il paie très cher pour le conduire sur une côte méditerranéenne minée où, non seulement les bombes à fragmentation de Tsahal estropient et tuent encore enfants et civils, mais aussi achèvent les restes d'espoirs de paix négociée.

Gribouille ne ferait pas mieux : l'inconscient de Washington fait grand plaisir aux boutefeux du Proche-Orient. Complicités croisées, symétriques, des manipulateurs insolents, rigolards (voyez les sourires de Bachar el Assad et de Cheikh Nasrallah), de peuples recrues de douleurs insupportables et ainsi voués aux haines héréditaires.

Ce n'est plus le temps des grandes espérances, des initiatives courageuses, patientes, parfois assassinées. Oslo et Camp David (1994), Charm el-Cheikh (1999), négociations prometteuses, signes de bonne volonté réciproque israélo-palestinienne, poignées de mains spectaculaires, feuille de route offerte en 2003 par le Quatuor USA/Union européenne/Russie/ONU... Tout cela est relégué aux archives diplomatiques, aux films rétrospectifs. Sur le terrain pousse, dans les gravats, un mur de béton qui n'est ni une frontière sûre, ni un bouclier mutuellement protecteur. Les murs sont faits pour être abattus.

Alors, guerre de 100 ans ? D'aucuns parlent d'avant-Troisième guerre mondiale. Le président Chirac dit que le monde est « au bord du gouffre ». Avec précautions diplomatiques et techniques, il envoie, et inspire à d'autres chefs d'Etat d'envoyer, quelques milliers de soldats pour consolider le cessez-le feu et tâcher d'aider le Liban à revivre, à recouvrer sa souveraineté, et son unité précaire, à se donner un gouvernement ayant autorité sur tout son territoire et désarmant le Hezbollah. Mission difficile, risquée, nécessaire.

Ce devrait être l'heure de l'Europe, c'est-à-dire de la diplomatie de l'Union européenne. Envoyer des troupes, ce n'est qu'une mesure de précaution, ce n'est pas encore une stratégie de paix.

Or, l'Union européenne constitue en elle-même l'exemple à suivre : 60 ans de paix, 56 ans de construction inlassable, minutieuse, d'un projet sans précédent, à partir d'une mise en commun de ressources stratégiques, telle fut la méthode Monnet-Schuman, l'invention du XX^e siècle, prototype de nouvelles relations internationales. Tôt ou tard, et naturellement au plus tôt, il faut appliquer cette méthode réaliste et efficace, qui a effacé la guerre et la dictature du paysage européen, depuis 1950 à l'Ouest, depuis quelques années au Centre et dans les Balkans, avec intégration économique et, dans la liberté des peuples, progrès politique et social, naissance d'une influence diplomatique européenne dans le monde, et d'abord aux confins méditerranéens de l'Union.

Il y a quelques années, le frère cadet du roi Hussein de Jordanie, le prince Hassan Bin Talal, avait publié dans *Le Monde* et tous les grands quotidiens de la planète un article intitulé « Avant qu'il ne soit trop tard » sur la montée des périls au Proche-Orient. Ce grand intellectuel arabe se référait à la méthode Monnet-Schuman et, expressément, à la création en 1950-52 de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, dont il prenait exemple pour proposer une Communauté de l'Eau et de l'Energie entre les Etats du Proche et du Moyen-Orient.

Voilà ce que l'Union européenne doit aider les protagonistes du conflit israélo-libano-syro-irano-irako-palestinien à négocier : l'eau et l'énergie sont biens communs, plutôt qu'enjeux.

Utopie ? L'Union européenne était une utopie.

Jean-Marie Daillet

ECLATS DE PRESSE DANS QUELQUES JOURNAUX
DE PARIS ET DE LA FRANCE PROFONDE



LE PLUS SANGlant BOMBARDEMENT ISRAËLIEN AU SUD-LIBAN

Massacre de Cana : l'indignation

Amine Kammourich
Journaliste au quotidien libanais
« An Nahar »

Liban, un massacre pour quoi faire ?
L'acharnement américano-israélien relève de l'aveuglement : la paix
aux seules conditions du plus fort semble plus que jamais impossible

Le Monde
Samedi 12 août 2006



site à Jérusalem... En vi-
taire d'Etat, la secrétaire
Condoleezza Rice a, pour la
première fois, estimé qu'un
cessez-le-feu était plus que
jamais à l'ordre du jour. Sans

Le Parti de Dieu improvise l'aide sociale dans la banlieue de Beyrouth

CESSEZ
LE FEU!

IL N'Y A PAS
LE FEU!

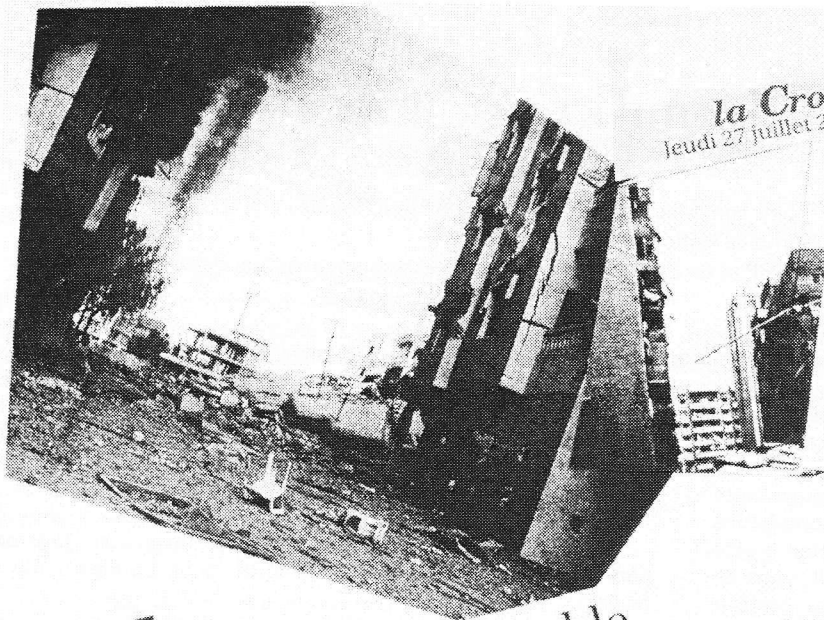
ON II
100 000 bombes
n'ont pas encore
explosé au Liban



Cana, l'horreur et l'indignation

Le bombardement dimanche par Tsahal de Cana au sud du Liban, où s'est rendue
notre envoyée spéciale, a provoqué des réactions unanimes dans le monde entier.
Les appels à un cessez-le-feu se multiplient # 245





la Croix
jeudi 27 juillet 2006

« L'ignorance volontaire de la réalité de l'occupation, l'autojustification et la conviction d'être, eux, les victimes », que partagent la plupart des Israéliens, c'est contre « ça », et « à cause » de ça, qu'il écrit. « Pour que personne ne puisse dire : "Je ne savais pas." » Quand viendra le temps des historiens, ceux-là verront, affirme-t-il, qu'en Israël, lui, sa consœur Amira Hass et quelques rares autres « ont tenu la chronique de l'occupation ». « Même si ça n'intéresse presque personne dans mon pays », ajoute-t-il.

« Mon pays »... Gideon Lévy ne se connaît pas d'autre identité qu'Israélienne. Un enfant de Tel-Aviv, l'industrielle,

Le Monde
jeudi 27 juillet 2006

C'est Israël le vrai responsable

Des intellectuels estiment que la crise actuelle découle du comportement de l'Etat juif. Ils dénoncent la destruction de la nation palestinienne

John Berger, romancier essayiste ; Noam Chomsky, linguiste ; Harold Pinter, dramaturge. Prix Nobel de littérature 2005 ; José Saramago, écrivain. Prix Nobel de littérature 1998.



A Tyr, après des bombardements israéliens que semble défigurer au fond au centre de l'image, le portrait intact de Nasrallah.

Bint Jbeil, la ville « martyre », comme l'a écrit la presse libanaise, a été transformée en un amoncellement de gravats

Le Monde

Shlomo Ben Ami

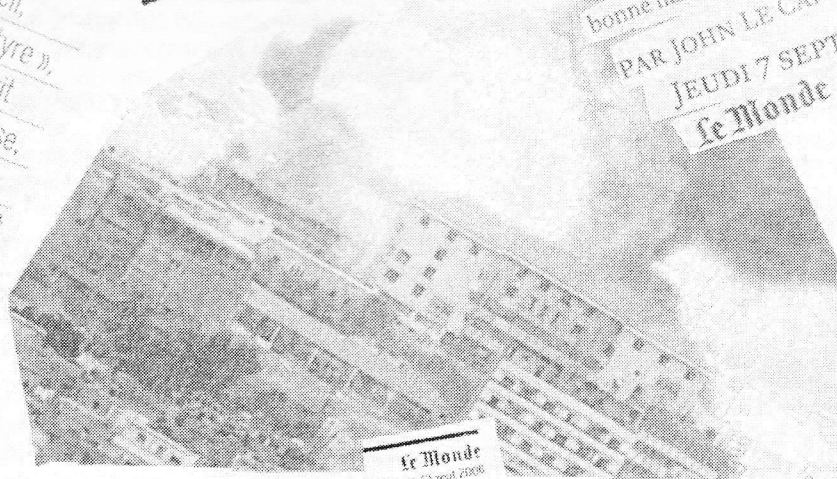
Ancien ministre des affaires étrangères d'Israël, vice-président du Centre de Teléde pour la paix

Alors oui, comme nous en avons été avertis, Israël a fait au Liban ce qu'il lui avait fait il y a vingt ans : il a saccagé une infrastructure et infligé une punition collective à une démocratie fragile, multiculturelle et résiliente qui s'efforçait de réconcilier ses différences confessionnelles et de vivre en bonne harmonie avec ses voisins.

PAR JOHN LE CARRÉ, ÉCRIVAIN

Le Monde

Sur place, les sauveteurs craquent
Le Dauphin Libéré
31 juillet 2006



Le Monde
Samedi 12 août 2006

Guerre au Hezbollah, paix avec le Hamas

De cette guerre doit naître un processus de désengagement de la Cisjordanie, négocié avec le gouvernement élu de l'entité palestinienne. Israël doit également reconnaître le rôle important des instances internationales pour aboutir à la paix

LA SITUATION POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

- Le Front Républicain (SFIO, RADICAUX, REPUBLICAINS SOCIAUX EX-RPF) a perdu les élections du 2 janvier 1956 (195 élus sur 595).
- Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, a néanmoins constitué un gouvernement de Front Républicain, le 31 janvier.
- Ce gouvernement n'a donc pas de majorité à l'Assemblée Nationale.
- Il exerce cependant le pouvoir grâce au soutien du MRP et du Parti communiste, qui l'expliquent pour des raisons opposées.
- Il n'a pas de solution à la guerre d'Algérie, qui s'aggrave.
- Le Front Républicain est renié par ses fondateurs.
- Dans la presse, beaucoup de commentateurs rendent hommage au MRP pour son soutien au Gouvernement Mollet.

Ce schéma de la situation politique et parlementaire au premier trimestre 1956 a été développé dans notre numéro précédent (pages 11 à 24).

Pour aider nos lecteurs à faire la liaison entre cette période et le deuxième trimestre de 1956, nous le complétons ci-après par des citations de presse, qui traduisent bien le vide qui se creuse alors entre l'opinion publique et les illusions de la SFIO, ainsi que l'intérêt que le monde politique porte à l'attitude du MRP.

Une étape importante dans l'évolution de la situation va intervenir le 5 juin : à l'issue d'un débat sur la politique du Gouvernement en Afrique du Nord, les députés communistes s'abstiendront dans le scrutin de confiance final ; Guy Mollet obtiendra 271 voix seulement (dont 87 SFIO et 62 MRP). Pierre Mendès-France, ministre d'Etat sans portefeuille, a quitté le Gouvernement depuis le 23 mai.

Les citations de presse sont extraites du Rapport d'activité du Groupe MRP au douzième congrès national du Mouvement tenu à Montrouge en mai 1956.

Dans **France-Soir** (du 2 février), Yves Grosrichard constate les desseins contradictoires du parti communiste et du MRP, sans préciser son sentiment sur le résultat :

« Les communistes ont voulu prouver dans les faits qu'il existe une majorité de Front populaire. Le MRP, au contraire, a voulu montrer qu'il existait une autre majorité possible, défalcation faite des suffrages communistes ; en outre, le caractère européen du nouveau gouvernement a été déterminant pour les républicains populaires, en corrélation avec l'absence au Quai d'Orsay de M. Mendès-France.

Raymond Barrilon, dans **Le Monde** (du 2 février), affirme très nettement que la tactique du MRP l'a emporté sur celle du P.C. :

« Après la décision prise par le groupe MRP, on attendait M. Robert Lecourt avec impatience et curiosité. Son intervention, pour être un peu longue, ne marqua pas moins le moment le plus intéressant de la journée. L'orateur, lui, marqua des points sur les communistes et leur enleva une bonne partie du bénéfice de leur opération. Aussi M. Duclos dut-il intervenir pour tenter, mais sans grand bonheur, de mettre les choses au point. L'extrême gauche, qui avait ri tout le jour, se trouvait un peu gênée la nuit venue ».

Plusieurs autres journalistes insistent particulièrement sur cet aspect de la situation politique et se réjouissent de l'attitude prise par le MRP.

C'est ainsi que Raymond Henry, dans **Ouest-France** (du 2 février), écrit :

« Les républicains populaires ont surtout voulu soustraire le gouvernement à la force d'attraction de l'extrême gauche, sans oublier de souligner qu'ils n'oubliaient pas la fidélité de M. Guy Mollet pour l'alliance atlantique et pour la politique européenne. »

De même, Pierre Limagne, dans **La Croix** (du 2 février) :

« La tactique des communistes n'a, au fond, influencé personne. Au MRP et au RGR, la plupart des députés s'étaient résignés à apporter leurs suffrages à ce fragile cabinet, alors que M. Guy Mollet leur semblait capable de décourager par la

froideur, sinon l'agressivité de ses propos, l'amabilité « dévorante » de M. Duclos. Je ne vois pas pourquoi ils auraient changé d'attitude parce qu'il n'y a pas réussi. Au contraire ! Manœuvre communiste il y avait ; le mieux était d'empêcher sa réussite. »

Louis-Gabriel Robinet également, avec un jugement particulièrement élogieux pour le MRP, dans **Le Figaro** (du 1^{er} février) :

« Non sans courage, les républicains populaires, pris à partie violemment hier par les communistes, et objets, depuis le 2 janvier, de coups répétés des supporters du Front républicain, ont fait passer leur amour-propre après la nécessité de tuer dans l'œuf la constitution ardemment souhaitée à l'extrême gauche du Front populaire qui aurait été rapidement dominé par les équipes du PC ».

Dans **Franco-Tireur** (du 1^{er} février), Jean Ferniot exprime le même sentiment, mais en tire de plus une conclusion sur les rapports que le gouvernement devrait établir avec les groupes de sa majorité qui ne participent pas au cabinet :

« Il faut reconnaître au MRP le mérite d'avoir franchi ce pas, après une difficile campagne électorale, une cohabitation de cinq ans avec la droite, et les premiers votes de cette législature, malgré la formation d'une équipe gouvernementale qui ne lui fait point place et l'annonce de l'abrogation de lois scolaires qui lui tiennent à cœur.

C'est, en conséquence de ce geste, une collaboration loyale qui doit s'instaurer entre le gouvernement et ceux qui lui ont hier apporté leurs suffrages ».

Quelques éditorialistes en profitent pour évoquer les conséquences à terme qu'ils aperçoivent au-delà du vote du groupe MRP.

Pierre Charpy, dans **Paris-Presse** (du 2 février), affirme :

« Mais le geste du MRP cache à peine son arrière-pensée : en recollant aujourd'hui avec les socialistes, il entend préparer le gouvernement suivant. »

Paul Le Gall, dans **Le Parisien Libéré** (du 1^{er} février), estime :

« Un fort courant, qui devait finalement l'emporter, existait cependant au sein du MRP principalement, en faveur d'une trêve, voire d'une réconciliation à terme, même en l'absence de propositions dûment formulées ».

Dans **Nord-Eclair** (du 1^{er} février) le correspondant parisien semble estimer que le vote du MRP peut suffire à créer immédiatement dans les faits une véritable majorité républicaine :

« Quant au MRP, longtemps hésitant entre l'abstention et le vote pour, il décidait finalement d'apporter ses voix à M. Guy Mollet pour, d'une part, éviter le tête-à-tête entre les socialistes et les communistes, et, d'autre part, donner sa chance à une majorité républicaine, européenne et sociale ».

J.O., dans **Foyer Rural** (du 3 février), évoque des perspectives apparemment plus lointaines :

« Notre politique intérieure paraît évoluer plus rapidement qu'on aurait pu le prévoir il y a encore quelques jours. Certains

considèrent que les chances de M. Mendès-France ont beaucoup diminué et que le temps n'est peut-être pas tellement éloigné où la reconstitution d'une sorte de Troisième force à base socialiste-MRP, avec appoint radical, ne serait pas une simple vue de l'esprit. Le Front républicain ne serait plus alors qu'un décor de théâtre défraîchi, à ranger au magasin des accessoires ».

Quant à R. Treno, dans le **Canard Enchaîné** (du 1^{er} février), il exprime une opinion semblable à celle de François Mauriac et de Jean Fabiani dans « **L'Express** » et « **Combat** » du jour de l'investiture, mais avec bonne humeur et un visible détachement ; sous le titre :

« Une nouvelle affaire Finaly ? Le jeune Guy Mollet kidnappé par des ecclésiastiques, qui exercent sur lui d'inqualifiables pressions ». Il écrit notamment :

« La consternation est grande au Front républicain. Comment aurait-on pu penser que l'influence des pères du MRP fût encore aussi forte ! » gémissent les parents de Guy ».

En page 2, on trouve par ailleurs les deux échos suivants :

« A quand la rupture ? »

« C'est le secret de Polichinelle qu'au lendemain de la constitution du gouvernement, il y a plutôt du mou, sinon du Mollet, à l'intérieur du Front républicain.

Et que les relations entre le camarade Guy et son co-associé P.M.F. sont en train de prendre une tournure légèrement nostalgique.

Beaucoup se demandent même si l'édit Front ne va pas devenir rapidement une association de cocus qu'il faudra bientôt reconnaître d'inutilité publique.

Le MRP se chargeant d'accomplir toutes les démarches administratives nécessaires.

Et de fournir tous les barils d'eau bénite qu'on voudra pour bénir ce divorce ».

« Les pouces »

Bien des socialistes considèrent que leur éminent secrétaire général a un peu trop visiblement mis les pouces en direction des Révérends Pères de la rue de Poissy.

Et qu'ayant à choisir entre les bonnes grâces d'Etat du MRP et PMF, il a opté pour les bénédictions célestes et européennes.

Ce n'est pas à dire que les proclamations post-électorales qui se sont mitonnées du côté du comité directeur SFIO et selon lesquelles le MRP était un parti de réactionnaires-va-de-la-chose avec qui on ne traiterait jamais, ne sont plus valables.

Non. Mais elles sont provisoirement annulées.

Pour cause d'opportunité parlementaire et ambiante. »

- 11 février, après le voyage de M. Guy Mollet à Alger, François Mauriac dans « **L'Express** » :

« Envers celui qui a sacrifié comme entrée de jeu Pierre Mendès-France et le général Catroux, je ne me sens plus personnellement lié.

Le Front Républicain ? Qu'en avez-vous fait ? Qu'en reste-t-il ? Il s'agit bien du Front Républicain !...

De M. Edgar Faure, emberlificoté dans ses propres toiles, nous pouvions attendre la soudaine invention, le sursaut d'une intelligence rusée. Mais ce magister immobile dans sa chaire, face à une classe hurlante, et qui cède aux boules de papier mâché, ne laisse aucun recours à l'espérance. »

- 9 mars, François Mauriac, dans « **L'Express** » :

« Les socialistes au pouvoir seront condamnés à faire la politique de leurs adversaires, et l'homme d'Etat dont le caractère fut toujours à la mesure des événements et qui avait le plus de chances de rompre l'affreuse chaîne en Algérie, a été lui-même enchaîné, non à un rocher, mais à un strapontin, et c'est l'honneur qui l'y retient, la parole donnée. Ainsi le pire a surgi de notre fausse victoire. »

- le 6 avril, J.J. Servan-Schreiber, dans « **L'Express** » :

« Si le chef du gouvernement a renoncé à la politique de négociation qu'il s'était engagé à faire, de deux choses l'une. Ou bien il la considère toujours comme possible mais constate qu'il n'est pas libre - en raison des obstacles rencontrés - de la mener. Ou bien il la considère maintenant comme impossible, dans l'état nouveau de ses informations.

Dans l'un et l'autre cas, son devoir envers la nation est de le dire, d'abord - et de s'en aller ».

- 20 avril, au comité exécutif du parti radical, M. Hernu, député de la Seine :

« Je dois dire que les électeurs du Front Républicain me demandent si leurs élus sont des escrocs ou des imbéciles. »

La situation financière : le Gouvernement Mollet ne fait pas les choix indispensables.

A ces difficultés politiques s'ajoute une crise financière que l'ancien président du Conseil Paul Ramadier, ministre des Affaires économiques et financières depuis le 14 février, entreprend de résoudre essentiellement par une augmentation des impôts.

Cette entreprise lui est imposée par Guy Mollet, qui veut faire du social avant de reconnaître que le règlement du problème algérien - que l'on emploie les réformes ou la guerre -, coûtera très cher.

Ses arguments, au surplus, sont fondés sur des affirmations électorales, inexactes, ce qui est grave dans un tel domaine.

Voici quelques unes des observations que le Groupe MRP fait sur ce sujet dans le Rapport d'activité diffusé au Congrès de Montrouge, en mai (page 35).

En décembre 1955, dans la campagne électorale, les candidats du « Front Républicain » affirment que Pierre Pflimlin trompe l'opinion en évaluant à près de 500 milliards le déficit budgétaire probable de l'exercice 1955 et qu'en réalité le déficit sera de 1.000 milliards.

Le 18 avril 1956, M. Paul Ramadier, ministre des Affaires économiques et financières du gouvernement Mollet, fait distribuer aux commissaires des Finances un document permettant de comparer la situation de l'exercice 1955 à la date du 31 décembre et les prévisions pour l'exercice 1956.

1° Le déficit budgétaire de 1955 s'élève à 435 milliards.

2° Le déficit budgétaire de 1956 n'est pas encore évalué. Toutefois, compte tenu du premier « train » d'impôts nouveaux, inclus dans le projet de fonds national de solidarité, il s'élèverait à 585 milliards. En outre, le deuxième « train » d'impôts préparé par les services du ministère et fixé à 60 milliards ne suffirait pas à couvrir les dépenses supplémentaires entraînées par le rappel des disponibilités et estimées à 87 milliards. Au total, le déficit budgétaire prévu pour 1956 dépasse 600 milliards.

Dans ses commentaires, M. Ramadier indique que le gouvernement ne proposera pas de réforme fiscale à l'occasion de l'exercice 1956.

Ainsi, la politique financière du gouvernement se caractérise par :

- l'aggravation de la fiscalité

- l'absence de réforme fiscale

- l'aggravation du déficit budgétaire

- l'absence d'un budget 1956, au 5^{ème} mois de l'exercice.

Sur ce point, le « Front Républicain » a été fidèle à son slogan : « Il faut que ça change ».

HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP

DU 17 AVRIL AU 5 MAI 1956



Maurice-René Simonnet, né le 4 octobre 1919, député de la Drôme, secrétaire général du MRP de 1955 à 1963

Pour créer et financer un fonds national de solidarité en faveur des vieux travailleurs, le Gouvernement Mollet pose quatre fois la question de confiance. Le MRP, qui a déjà fait la même proposition, approuve l'objectif mais critique le mode de fonctionnement et le financement prévus dans le projet gouvernemental. Alors le MRP, qui n'a pas été consulté sur ce texte, peut-il voter « oui » à la demande de confiance ?

Réponse de Maurice-René Simonnet, à la réunion du Groupe MRP le 2 mai 1956 : **« Prenons garde ! La SFIO gardera les électeurs chrétiens qu'elle nous a pris si nous rompons avec elle sur un problème social ».**

Interrompue durant un peu plus de trois semaines, la session parlementaire reprend le mardi 17 avril.

Dans une première période, qui s'achèvera le 5 mai par trois votes de confiance au Gouvernement Guy Mollet, l'Assemblée se consacre principalement au dossier des **validations électorales** (voir notre numéro précédent) et à la discussion d'un projet de loi portant institution d'un **fonds national de solidarité**, qui pose des problèmes de financement et de fonctionnement.

L'idée de ce fonds est une idée MRP ; Pierre Pflimlin en avait étudié les moyens de financement quand il était à la Rue de Rivoli (dans le Gouvernement Edgar Faure) ; Henri Meck et le Groupe MRP avaient déposé le 14 février 1956 une proposition de loi (numéro 428) tendant à l'**organisation de l'assurance-vieillesse**.

Le Groupe MRP va consacrer sept réunions au projet gouvernemental, en l'étudiant aux niveaux social, financier et politique.

Mardi 17 avril 1956 : ouverture à 14 heures de la 29^{ème} réunion du Groupe MRP (dans l'année 1956) sous la présidence d'Edouard Thibault, député du Gard, vice-président du Groupe. Fonds national de solidarité.

Henri Lacaze (Tarn-et-Garonne) fait une communication sur le projet de loi portant amnistie des condamnations pour faits survenus au cours des conflits collectifs du travail.

Lionel de Tinguy (Vendée) note que l'ordre du jour proposé par la Conférence des présidents ne répond pas au vœu de Paul Reynaud, qui avait demandé que les textes financiers, fussent discutés dans un ordre logique : réforme fiscale, collectif budgétaire, fonds de solidarité, collectif et, non ne sait pas quand, réforme fiscale.

Francine Lefebvre (Seine) fait un exposé sur le projet, plus spécialement sur la partie relative au fonctionnement du fonds. Elle pense que le MRP, initiateur d'un tel fonds, peut demander des modifications mais non pas s'opposer au projet.

Charles Viatte (Jura) estime que le financement avait été mieux étudié par Pflimlin. Il rappelle que le MRP a voulu que les retraites de vieillesse n'aient rien de commun avec l'assistance. Or, expose-t-il, en imposant aux enfants de retraités un secours alimentaire, on en revient à l'assistance. Au surplus, le projet entraîne une enquête individuelle au sujet de chaque bénéficiaire. Que vaut l'obligation alimentaire ? C'est une notion aujourd'hui dépassée, par l'existence même des retraites, payées par ceux qui travaillent. Je note que le plafond des ressources prévu est de 201.000 francs pour une personne et de 258.000 pour un ménage ; où est la notion de pouvoir d'achat familial ?

Francine Lefebvre. - Oui, en imposant l'obligation alimentaire, on pénalise les enfants en leur faisant payer l'obligation alimentaire et les impôts destinés à payer les pensions des vieux, en particulier de ceux qui n'ont pas d'enfants.

Henri Meck. - Le projet pénalise aussi certaines catégories du commerce et de l'industrie qui paieront sans obtenir quoi que ce soit.

Henri Lacaze approuve F. Lefebvre. Il cite le cas des familles n'ayant pas fait de sacrifices pour leurs enfants, qui sont dispensés de l'obligation alimentaire en raison de leur situation et des familles qui ont légué leurs biens à leurs enfants de leur vivant.

Lionel de Tinguy propose que l'obligation alimentaire entre pour un tiers dans le montant de la retraite.

Henri Ulrich (Haut-Rhin) demande le soutien du Groupe pour le système prévu dans le rapport d'Henri Meck.

Fernand Bouxom (Seine). - Comment nous opposer à une question de confiance sur le sujet ? Il faudrait que le rapport Meck soit aussi avantageux que le projet.

Henri Ulrich. - Je souhaite un vaste contre-projet MRP.

Edouard Thibault. - Oui, préparons un contre-projet.

Henri Ulrich. - Rappelle à l'opinion les initiatives du MRP au cours de la législature précédente.

Francine Lefebvre. - Sachons tout de même que le projet Meck coûterait plus cher que le projet gouvernemental.

Le vendredi 20 avril à 14 heures 30 sous la présidence d'Edouard Moisan, le Groupe MRP tient une brève réunion (la 30^{ème}) pour entendre un exposé d'**Henri Lacaze** sur un projet gouvernemental relatif à la **propriété littéraire et artistique**.

Mardi 24 avril : ouverture à 14 heures, sous la présidence de Robert Lecourt, de la 31^{ème} réunion du Groupe, consacrée au **Fonds national de la solidarité en faveur des salariés retraités**

André Colin rend compte des travaux de la Commission des Finances.

Jean-Marie Louvel note que cette commission a eu un réflexe de mauvaise humeur contre M. Ramadier, qui venait de faire un exposé pauvre en renseignements et en imagination ; il voudrait frapper les investissements alors que le Gouvernement a annoncé leur renforcement.

Francine Lefebvre fait un exposé sur les délibérations de la Commission du Travail. Elle critique le système proposé par le Gouvernement pour l'obligation alimentaire. Les commissaires MRP ont préparé un contre-projet ; doivent-ils le déposer ? Elle pense que non ; mieux vaut le dépôt d'amendements.

André Colin traite de l'impôt sur les salaires. Le projet gouvernemental porte atteinte surtout aux cadres. Il rejoint F. Lefebvre

sur l'obligation alimentaire ; il redoute des complications administratives considérables.

Lucien Nicolas (Vosges), maire de Rambervillers, déclare qu'en sa qualité de maire il partage les craintes de Colin. Il proposera un amendement. Il se fait l'écho de l'hostilité de l'opinion publique aux impôts nouveaux (majoration de 10% des impôts directs). Il propose de financer le Fonds de solidarité par des économies sur les subventions.

Francine Lefebvre revient sur l'obligation alimentaire. Elle s'étonne de la proposition de Nicolas : comment réclamer des économies, qu'a fait le MRP quand il était au pouvoir ?

Robert Lecourt interroge le Groupe : veut-il déposer un contre-projet, veut-il intervenir dans la discussion générale ?

Charles Viatte (Jura) a reçu des représentants de caisses vieillesse. Il note que les représentants des artisans, des commerçants, des travailleurs indépendants n'ont pas été consultés par le Gouvernement. Il demande le dépôt d'un contre-projet MRP, qui pourrait être le rapport élaboré par Henri Meck (qui se réfère à une loi de 1952, rapportée par Viatte lui-même, visant à créer un fonds de vieillesse. Il critique le projet Gazier (socialiste), qui, en revanche, en revient au principe de l'assistance.

Francine Lefebvre se déclare hostile au dépôt d'un contre-projet MRP et pose, à ce propos, une question politique préalable : le MRP est-il disposé à renverser le Gouvernement ?

Henri Meck est du même avis : le MRP serait amené à voter contre son propre projet s'il voulait sauver le Gouvernement dans cette affaire !

Charles Viatte explique qu'il ne s'agit pas de renverser le Gouvernement mais de présenter la position du MRP et ensuite de retirer son texte s'il en est besoin.

Le Groupe, consulté, donne raison à Viatte.

Francine Lefebvre rappelle que Meck doit intervenir dans la discussion générale.

Robert Lecourt souhaite, comme Viatte, que l'on rappelle l'action du MRP en faveur des vieux.

Le Groupe prévoit une intervention de Meck et également une de Viatte si besoin.

Dernier dossier traité : la validation des élections en Moselle. Les communistes contestent l'élection de Jean Seitlinger, dernier élu de la liste MRP.

Robert Schuman affirme que la majorité absolue a bien été atteinte par les listes apparentées.

Dans le débat public, c'est Edouard Moisan qui interviendra.

Judi 26 avril : ouverture à 14 heures, sous la présidence de Robert Lecourt, de la 32^{ème} réunion du Groupe MRP (en 2006). Fonds vieillesse : rebondissement du problème politique.

Lionel de Tinguy (Vendée).- Le projet gouvernemental est le plus mauvais de tous ceux qu'on a connus depuis dix ans sur le même sujet. Le système lui-même et les impôts nouveaux sont insoutenables. J'attire votre attention sur leurs effets psychologiques : une fiscalité nouvelle c'est le retour de l'inflation dans trois mois peut-être. Au surplus, le projet va à l'encontre de la réforme fiscale que tout le monde réclame. Il n'est pas étudié pour les dépenses ni coordonné pour les recettes. Et je veux dire un mot sur l'aspect politique du débat : le Gouvernement veut forcer la main de l'Assemblée dont il sait qu'elle pense d'abord à la crise algérienne. Sur le fond du problème, que pense la Section d'étude du MRP ? Que mieux vaudrait reculer l'âge de la retraite ? J'estime que le MRP ne doit pas s'engager dans la voie indiquée par le Gouvernement ; il n'a pas été consulté sur sa politique économique et financière. Je propose une motion visant à obtenir la définition d'une politique d'ensemble financière, économique et sociale.

Robert Lecourt.- Je note que la motion Paul Reynaud a un objet analogue. Il existe aussi un contre-projet Paquet (Aimé Paquet est député Indépendant Paysan de l'Isère). Que ferons-nous sur ces deux textes ?

Jean Cayeux (Seine).- Je souhaite pour le moins une intervention MRP sur la politique économique.

Francine Lefebvre.- J'accepterais à la rigueur le renvoi des impôts nouveaux au prochain collectif budgétaire, mais pas le renvoi du Fonds de solidarité lui-même.

Robert Lecourt.- Je suis de cet avis. Je consulte le Groupe.

Le Groupe décide d'appuyer une demande de renvoi des impôts nouveaux et de refuser le contre-projet Paquet.

Vendredi 27 avril à 14 heures, ouverture de la 33^{ème} réunion du Groupe MRP sous la présidence de Robert Lecourt. Création du Fonds national de solidarité : le Groupe confirme son désaccord avec le système proposé par le Gouvernement de Guy Mollet et son financement.

En préambule, le Groupe revient sur le projet de validation des élections législatives du 2 janvier en Moselle, que le Groupe communiste combat en contestant le nombre des voix obtenu par les différents groupement de listes apparentées.

Les résultats annoncés le 3 janvier 1956 sont les suivants :

- Premier groupement : liste MRP (Robert Schuman), 93.389 voix et liste des Indépendants-Paysans (Raymond Mondon), 75.814 voix.
- Deuxième groupement : liste radicale-socialiste (Docteur Leissner), 32.645 ; liste des Républicains sociaux ex RPF (Krieger, député sortant), 17.335 ; liste SFIO (M. Thil), 15.756.
- Troisième groupement : 2 listes poujadistes, Union et fraternité française, 25.176, Action civique de défense des consommateurs et des intérêts familiaux, 7.029.
- Listes isolées : liste communiste (Muller, député sortant) 65.592 voix et liste des socialistes indépendants 99 voix.

Le total des suffrages exprimés est de 339.729 voix et la majorité absolue s'établit à 169.865.

Le premier groupement a obtenu 169.203 voix, le second 65.736 et la liste communiste 65.592.

Un nouveau décompte des voix s'impose. L'Administration y procède et le bureau des validations chargé à l'Assemblée Nationale d'étudier le cas de la Moselle tient une série de séances.

Si, après vérification, le premier groupement a obtenu en réalité la majorité absolue (il en est à 662 voix), seront proclamés élus 4 MRP : Robert Schuman, Joseph Schaff, Emile Engel et Jean Seitlinger ; et 3 Indépendants-Paysans : Raymond Mondon, Jules Thiriet (ancien MRP) et M. Ramel à l'exclusion de tout autre (il y a 7 sièges à pourvoir en Moselle).

En revanche, si ce groupement n'a pas atteint la majorité absolue, c'est le communiste Muller qui sera proclamé élu à la place du MRP Seitlinger.

L'affaire ne sera tranchée que le 23 mai par l'Assemblée Nationale elle-même, conformément à la législation alors en vigueur : à la demande du député UDSR Augustin Chauvet, qui se réfère aux résultats établis par la commission de recensement de la Moselle, elle se prononce pour la validation de l'élection de Jean Seitlinger par 253 voix contre 142 et rejette ainsi la contestation formulée par le communiste Kriegel-Valrimont.

Cependant, ce 27 avril, à la 33^{ème} réunion du Groupe, on est encore loin de ce résultat.

Francine Lefebvre réclame une action des dirigeants du Groupe auprès des radicaux et des socialistes.

Henri Ulrich (Haut-Rhin) déclare que si l'Assemblée votait l'invalidation de Jean Seitlinger, les élus MRP de l'Est voteraient contre le Gouvernement quelles qu'en soient les conséquences.

Et le Groupe en vient au **Fonds national de solidarité (vieillesse)**

Robert Lecourt donne lecture de la motion Paul Reynaud (discuter en priorité le projet de collectif budgétaire pour 1956).

Francine Lefebvre demande le dépôt d'une motion renvoyant en commission seulement le titre du projet relatif aux impôts nouveaux.

Lionel de Tinguy en a préparé une précisément (disjonction du titre 1^{er}). Il interviendra durement à la tribune : la fiscalité proposée est insoutenable ; que devient l'économie, que devient la réforme fiscale ? Les commissaires MRP des Finances ont voté la motion Paul Reynaud.

Francine Lefebvre préfère une motion MRP. L'explication donnée par Paul Reynaud n'est pas celle du MRP.

Lucien Nicolas (Vosges) est de cet avis.

Christian Bonnet (Morbihan) se demande comment concilier la position de Pflimlin, ministre des Finances en 1955, avec celle du MRP aujourd'hui à propos des dépenses. Il pense que l'on va à l'inflation. Mieux vaut suivre Paul Reynaud, dit-il.

Jean Cayeux (Seine) estime que la motion Paul Reynaud, adoptée par la Commission des Finances, est justifiée ; il la votera en séance.

André Monteil est du même avis. Les industriels s'attendent à l'inflation. Faut-il y pousser ou freiner ?

Joseph Fontanet (Savoie) accepte des impôts nouveaux mais à la condition de lutter contre l'inflation, ce qui est possible à son avis.

Consulté, le Groupe décide, par 17 voix contre 1, de voter la motion Paul Reynaud.

Lionel de Tinguy traite des articles du projet.

Il y trouve des difficultés à propos du quotient familial ; il y voit une offensive de la SFIO contre la politique familiale et pense que le MRP doit réagir...

Francine Lefebvre a observé, sur ce sujet, un flottement chez les élus de droite.

Lionel de Tinguy poursuit son exposé.

- Impôt sur les augmentations de loyer : ce système favoriserait les sociétés propriétaires d'immeubles ;
- Impôt sur l'automobile : l'augmentation du prix de l'essence serait préférable ...

Jean-Marie Louvel (Calvados), ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, a déposé deux amendements sur ce sujet : l'impôt proposé par le Gouvernement est anti-économique ; il est inutile pour nous d'évoquer le prix de l'essence, car c'est au Gouvernement, dans cette affaire, de prendre ses responsabilités ; l'ensemble des mesures prévues par le Gouvernement risque de réduire de 2,5 à 3% le montant des investissements en 1956.

Maurice Lucas (Manche) approuve Louvel.

Lionel de Tinguy reprend son exposé : on parle d'une taxe de luxe mais on ignore sur quoi.

Francine Lefebvre parle de l'obligation alimentaire et déplore que le projet enlève son rôle à la famille au profit de l'Etat.

Léon Jégorel (Morbihan) aimerait connaître le contre-projet de Charles Viatte.

Pierre Gabelle (Loiret) demande ce que le Groupe MRP pense de ce texte.

Robert Lecourt dit que le Groupe en discutera ultérieurement.

A la demande de F. Lefebvre, le Groupe formule un avis favorable au rapport de la Commission du Travail, établi par le socialiste Gagnaire.

Mercredi 2 mai, ouverture à 10 heures 30, sous la présidence de Robert Lecourt, de la 34^e réunion du Groupe MRP. Le soir du 27 avril, Guy Mollet a posé la question de confiance contre une motion de l'Indépendant Jean Moreau, analogue à celle de Paul Reynaud.

Robert Lecourt.- Le temps passe ! Des membres du Groupe veulent-ils voter contre la confiance ou voter pour ?

Francine Lefebvre.- Je propose le vote favorable, pour des raisons psychologiques.

Maurice Schumann.- Moi aussi.

André-François Mercier (Deux-Sèvres).- Je voterai la confiance si l'orateur du MRP dans le débat demande le renvoi de Mendès-France en Haute Cour (*qui vient d'annoncer sa démission du Gouvernement dans un délai d'un mois si le Gouvernement ne change pas de politique en Algérie*).

Lionel de Tinguy.- Je ne peux pas voter la confiance : le projet est mauvais et je viens de le dire en séance au nom du Groupe.

Fernand Bouxom (Seine).- J'ai le même sentiment que F. Lefebvre. Voter contre, s'abstenir, ce serait collé à la droite. Nous pouvons nous expliquer face au Gouvernement en lui disant : vous prenez vos responsabilités, seul, nous vous engageons à les supporter.

Jean Cayeux.- Je rappelle que le Groupe avait décidé de voter la motion de Jean Moreau à l'unanimité moins une voix ! L'inflation est maintenant dans les faits ! Le MRP ne doit pas en prendre la responsabilité ! Il doit s'abstenir.

Edouard Thibault.- J'estime nécessaire de prononcer un réquisitoire contre les méthodes du Gouvernement, qui vont aboutir à des échecs financiers. Après l'avoir fait, il pourrait voter la confiance.

Pierre-Henri Teitgen (qui va achever son mandat de président national du MRP).- Je rejoins la préoccupation de Cayeux : comment dégager la responsabilité du MRP dans le développement de l'inflation ? Par un discours ? Non ! Par un vote, qui ne soit pas d'approbation, du moins dans l'essentiel de ce débat, qui comprendra d'autres scrutins.

Maurice Schumann.- Je comprends ces préoccupations mais je note que le MRP ne propose rien à la place des moyens de financement réclamés par le Gouvernement. Ne pas voter la confiance, c'est donner l'impression de faire obstacle au Fonds Vieillesse. Il s'agit aujourd'hui d'un vote témoin pour ceux qui voudraient croire encore à notre vocation sociale. Allons-nous rompre de nouveau avec la SFIO, et le faire sur un problème social, au début de cette nouvelle législature et à quelques semaines du congrès national du Mouvement ?

André Colin.- Je rejoins Teitgen. Ouvrir une crise ministérielle ? Il n'en est pas question. Il s'agit d'un vaste débat, social et financier. Il faut en voir le début et la fin. En votant la confiance aujourd'hui, le Groupe se priverait de tout moyen d'action pour la suite du débat. En votant la confiance, il s'engagerait à voter les impôts, du moins logiquement. Que veut le MRP ? Empêcher le Parti communiste de mettre la main sur le Gouvernement. Bien ! Mais si le PC lance demain une campagne contre la guerre en Algérie (pas celle, feutrée, d'aujourd'hui), la SFIO ne résistera pas et le MRP n'y pourra rien. Faut-il que le MRP devienne la caution de la SFIO contre la tactique du PC ? Il faut que le MRP conserve une certaine liberté. La bonne solution, c'est l'abstention.

Maurice-René Simonnet, Secrétaire général du MRP.- **Je pense que dans le scrutin sur les impôts nouveaux le Gouvernement sera en danger. Aujourd'hui il ne l'est pas, mais la majorité sera une majorité de Front Populaire si le MRP ne vote pas la confiance. Le danger de l'inflation ? Il existe, oui ! Mais le MRP, demain, refusera-t-il les impôts pour l'Algérie ? Et qu'arrivera-t-il à la SFIO ? Elle gardera nos électeurs chrétiens si nous rompons avec elle sur un problème social !**

Fernand Bouxom.- Pour combattre l'inflation, il faudrait d'abord renverser ce gouvernement dont la politique financière est mauvaise.

Paul Coste-Floret (Hérault).- Je rejoins Cayeux. Ce qui comptera pour l'opinion publique, c'est le vote des impôts et de l'ensemble ; celui d'aujourd'hui sera oublié. En outre, voter la confiance aujourd'hui, c'est abandonner le combat pour juguler l'inflation.

Jean-Marie Louvel.- Mollet demande la confiance sur sa politique financière, alors que, financièrement, la France ne peut

pas supporter à la fois les charges de l'Algérie et celles du Fonds de solidarité.

Paul Bacon (Seine).- La crise algérienne est plus grave que le Fonds de solidarité pour la monnaie. L'inflation, de toute façon, sera combattue par l'impôt ; c'est la doctrine du MRP. L'abstention, c'est une position négative : le MRP ne voterait pas le Fonds mais il ne voterait pas plus contre l'inflation. Il faut voter la confiance.

Joseph Fontanet.- A l'égard de nos ex-amis de gauche il n'est pas bon de nous aligner systématiquement sur la SFIO. Pourquoi en 1955 le MRP n'a-t-il pas demandé 140 milliards pour les vieux ? Parce qu'il estimait que ce n'était pas possible. Et il le ferait aujourd'hui ? Le MRP était-il donc anti-social l'année dernière ? Nous devrions déposer un contre-projet.

Christian Bonnet (Morbihan).- J'approuve Fontanet. Pourquoi voter la confiance sur une politique financière dont nous savons qu'elle conduit à l'inflation ?

Paul Ihuel (Morbihan).- J'approuve Bonnet et je souhaite un contre-projet MRP.

Robert Lecourt.- Les commissaires MRP des Finances n'ont pas voulu élaborer un contre-projet sur le financement du Fonds pour des raisons politiques et techniques.

Jean Cayeux.- Je rejoins Paul Coste-Floret. Aujourd'hui, le débat porte sur la menace d'inflation, demain il portera sur le Fonds de solidarité et le MRP sera alors libre sur ce sujet. Il fera le bilan des mesures positives et des mesures négatives, l'atteinte au quotient familial notamment.

Maurice Lucas (Manche).- Je rejoins Colin et Cayeux. La SFIO ne nous accorde rien parce qu'elle sait que nous cédon

Edouard Moisan (Loire Inférieure), premier vice-président du Groupe.- Le contre-projet de notre ami Henri Meck ne prévoit pas de moyens de financement. Bien. Que ferions-nous si la question de confiance était posée contre ce texte ? Personne ne veut la crise. L'abstention n'a pas de conséquence. Aujourd'hui, oui. Mais demain, sur les impôts ? Où est la priorité ? L'Algérie. Ce gouvernement doit durer, pour l'Algérie. Il faut donc le faire durer, en laissant d'autres lui créer des difficultés... Voyons un peu, aussi, ce qui se passe chez les radicaux. En raison de la situation politique, je suis favorable au vote de la confiance.

Maurice Schumann.- Ne faisons pas le jeu de nos adversaires au sein de la SFIO ou à côté d'elle, en nous séparant d'elle sur une affaire sociale ! Qu'a dit Guy Mollet ? « Je demande la confiance pour lutter contre l'inflation et pour aider les vieux ». Qu'ont dit nos amis ? Il faudrait un contre-projet. Or il n'y en a pas. Qu'a dit Louvel ? On ne peut pas payer le coût à la fois du Fonds et de l'Algérie. Bien. Mais pouvons-nous le dire à la tribune ? Il ne nous reste donc que le vote pour. Ce qui m'inquiète, c'est l'intervention de Colin ; elle signifie en effet que le Front Populaire est inévitable ? Or je prévois la rupture entre la SFIO et le PC après le voyage de Guy Mollet à Moscou.

Pierre Abelin (Vienne).- L'an passé, nous pensions financer le Fonds de solidarité progressivement, par l'expansion économique. Le Gouvernement Guy Mollet a choisi une autre solution. Bien. Mais l'Algérie ? Comment financer les charges ? En 1955, on pensait à des impôts nouveaux pour l'Algérie et non pour le Fonds. Que fera Ramadier, le ministre des Finances ? On ne sait pas.

Lionel de Tinguy.- Le vote d'aujourd'hui porte sur l'ensemble d'une politique financière et non sur autre chose et personne ne défend cette politique.

Jean Cayeux.- Attendons la dernière intervention de Guy Mollet avant de nous prononcer.

Paul Coste-Floret.- Oui et préparons une explication de vote.

François de Menthon.- Oui mais je demande aussi une question du MRP et une réponse de Mollet ; il faut montrer que le MRP compte dans le débat.

Maurice-René Simonnet.- Je propose que les membres du Groupe formulent dès maintenant leur vote par écrit, à titre provisoire, et que nous reprenions notre débat à 14 heures 30.

Il en est ainsi décidé.

En fait, cette réunion, la 35^e, ouverte à 14h30 ce 2 mai sous la présidence de Maurice Lucas, est brève : elle se limite à des observations sur les dossiers de validation électorale.

A propos des votes émis par écrit par les membres du Groupe, à titre provisoire, Lucas réserve leur publication dans l'attente de nouveaux débats éventuels.

Il n'y a pas d'autre réunion du Groupe MRP avant le scrutin de confiance, ce 2 mai.

La confiance, demandée par Guy Mollet contre la motion de renvoi de l'Indépendant Jean-Moreau, est votée par 350 voix contre 58.

Dans le scrutin interne provisoire, une majorité des députés MRP présents s'est prononcée pour la confiance, face à une minorité importante favorable à l'abstention.

La discipline de vote, non imposée, a joué : seuls 6 membres du Groupe se sont abstenus dans le scrutin public : Christian Bonnet, Joseph Fontanet, Joseph Klock, Alexis Méhaignerie, Louis Michaud, Lionel de Tinguy.

L'explication du vote favorable au Groupe MRP a été faite par **Charles Viatte**, qui a complété les discours faits au cours des débats des jours précédents par **Henri Meck** et **Lionel de Tinguy**.

Le député du Jura a rappelé les différentes étapes de la législation sociale en faveur des vieux, montrant combien il était inexact de dire que rien n'avait été fait jusqu'à présent. Les efforts de Paul Bacon et de Pierre Pflimlin sont allés dans ce sens, mais le MRP veut aussi que le problème de la vieillesse soit étudié scientifiquement alors que tous les éléments de cette étude ne sont pas encore recueillis. L'effort qui reste à accomplir doit être clairement exposé au pays.

Dans la soirée du 2 mai, après le scrutin de confiance, l'Assemblée entreprend la discussion des articles.

Charles Viatte revient à la tribune pour y défendre, sous la forme d'un contre-projet, le rapport d'Henri Meck adopté par la Commission du Travail de la précédente assemblée : institution d'une allocation-plancher complétant les différentes retraites servies par les caisses professionnelles (pour faire participer l'ensemble de la production nationale et non pas simplement le travail individuel à l'effort de solidarité en faveur des vieux). Cependant, sans illusion sur le sort réservé à cette initiative - le Gouvernement y opposerait l'article 1^{er} de la loi de finances - il a retiré son texte, se réservant pour un débat ultérieur.

Les mesures fiscales, certaines mesures administratives et la réforme de l'obligation alimentaire contenues dans le projet font l'objet de critiques sévères de la part de Lionel de Tinguy, Emile Halbout, Henri Ulrich, Francine Lefebvre, Fernand Bouxom, Jean Cayeux.

Le Gouvernement fait quelques concessions mineures et il pose successivement trois nouvelles questions de confiance pour l'adoption de l'article 1^{er} relatif aux impôts nouveaux, de l'article 10 relatif au fonctionnement du Fonds et de l'ensemble du projet.

Les scrutins auront lieu le samedi 5 mai.

Jeudi 3 mai, ouverture à 14 heures, sous la présidence d'Henri Lacaze, de la 36^e réunion du Groupe. Contentieux électoral en Moselle. Fonds de solidarité : l'obligation alimentaire.

Henri Lacaze informe le Groupe que son Bureau a fait ce matin même une démarche auprès d'André Le Troquer, président de l'Assemblée Nationale, sur les validations électorales, en particulier sur le dossier de la Moselle. Il a parlé des conséquences, néfastes pour le régime, de l'attitude d'une majorité dans cette affaire. Le Troquer a paru compréhensif.

Le Groupe en vient aux articles du projet relatif au Fonds de solidarité.

Francine Lefebvre.- Nous constatons qu'en fait le gouvernement n'accepte aucune véritable modification de son texte.

René Charpentier (Marne).- Il faudrait pourtant en obtenir au moins sur l'obligation alimentaire.

Pierre Gabelle (Loiret).- Pour évaluer les ressources des enfants, les commissions cantonales d'aide sociale seraient peut-être préférables aux caisses (de Sécurité Sociale)...

Francine Lefebvre.- Oui.

Pierre Gabelle.- Il faut faire disparaître la notion de rappel de recouvrement sur les enfants des sommes déjà versées aux parents.

Henri Dorey (Belfort).- Oui, il faut confier aux commissions cantonales la tâche de dire ce que sont les ressources des vieux et de leurs enfants avant l'octroi de la pension alimentaire.

Pierre Abelin.- Oui ! Le projet gouvernemental, c'est l'étatisation des caisses, comme le dit Francine Lefebvre.

Emile Halbout (Orne).- Je ne suis pas d'accord avec le texte de la Commission du travail ; je reste attaché à l'obligation alimentaire, aujourd'hui peu respectée.

Pierre Gabelle.- L'étude des ressources des enfants devrait être faite avant l'octroi de l'allocation, afin de définir le véritable plafond des ressources du retraité. Faite par qui ? Par la commission cantonale et le bureau d'aide sociale ; la caisse prendrait ensuite sa décision.

Le Groupe approuve Gabelle. Il considère sa proposition comme une position de repli si le Gouvernement exigeait le maintien de l'obligation alimentaire.

Le Groupe se déclare hostile à la levée du secret des notaires.

Joseph Ferrand (Morbihan).- Je regrette que le Gouvernement n'envisage pas de faire des économies budgétaires pour financer le fonds.

Vendredi 4 mai : ouverture à 14 heures, sous la présidence d'Henri Lacaze, de la 37^e réunion du Groupe. Prix de l'orge et du blé. Exposé d'Henri Dorey sur la situation en Algérie.

René Charpentier (Marne) expose le dossier relatif à la fixation des prix de l'orge et du blé.

Pierre Abelin (Vienne) traite de la situation particulière des régions de polyculture.

Louis Orvoën (Finistère) parle du prix de l'orge.

Charles Arbogast (Finistère) évoque le prix du pain et de la bière.

René Charpentier pense que le prix du pain ne sera pas changé.

Louis Orvoën se dit favorable à l'organisation du marché des aliments du bétail.

Le Groupe fait confiance à ses commissaires de l'Agriculture.

Emile Halbout (Orne) fait une communication sur le budget des dommages de guerre.

Henri Dorey (Belfort) revient d'Algérie où il a fait un voyage d'inspection dans le cadre d'une commission parlementaire chargée de contrôler l'utilisation des crédits militaires.

A son avis, le problème actuel est un problème d'effectifs et de moyens.

- Les rebelles : ils ne possèdent qu'un armement léger mais les armes passent désormais plus facilement les frontières algériennes avec le Maroc et la Tunisie.
- Au 15 mai prochain, la France aura 275.000 hommes en Algérie, après une baisse d'effectifs constatée en février.
- Le Gouvernement demande des renforts parce qu'il estime nécessaire de redresser la situation dans les quatre mois à venir.
- Le moral des troupes est bon ; la nourriture est valable ; l'armement est parfois démodé mais un effort est actuellement fait dans ce domaine ; on manque d'hélicoptères et de camions blindés.
- L'administration est mal adaptée au problème algérien ; elle est coupée des populations musulmanes ; les anciens combattants musulmans se sentent souvent abandonnés ; l'équipement économique et social est insuffisant ;

l'éducation et l'état sanitaire posent des problèmes graves.

En conclusion, Henri Dorey estime nécessaire de maintenir simultanément une politique de pacification avec de puissants moyens militaires et une politique de réforme administrative, économique et sociale.

Des observations sont présentées par Emile Engel (Moselle), Paul Gosset (Nord), Francine Lefebvre (Seine-Paris), Henri Meck (Bas-Rhin) et Alexis Méhaignerie (Ille-et-Vilaine).

Samedi 5 mai : ouverture à 8 heures 30, sous la présidence de Robert Lecourt, de la 38^e réunion du Groupe. Fonds de solidarité pour les vieux : le Groupe doit-il voter la confiance au Gouvernement de Guy Mollet ?

Robert Lecourt rappelle l'objet des quatre questions de confiance.

Charles Viatte note qu'à propos des impôts nouveaux, le Gouvernement veut une augmentation de la taxe de circulation sur les viandes et sur le vin.

Paul Coste-Floret propose l'abstention sur les impôts et le vote pour sur l'ensemble.

Francine Lefebvre aimerait connaître la position des autres groupes. Elle estime qu'il est difficile de voter les dépenses et pas les recettes.

Henri Lacaze votera pour afin que le Gouvernement ait une majorité nationale pour faire face à sa tâche en Algérie. Le Groupe pourra revenir, s'il le veut, sur les Fonds-vieillesse mais pas sur la perte de l'Algérie. La priorité est à l'Algérie.

Jean-Marie Louvel (Calvados) estime que la politique financière du Gouvernement conduit la France tout de suite à l'inflation. Le MRP ne peut pas s'y associer, dit-il. Qu'il s'abstienne pour le moins !

Jules Catoire (Pas-de-Calais) approuve Lacaze. Si l'on suit Louvel, dit-il, il faut tout faire pour renverser le Gouvernement. Mais alors, l'Algérie ?

Edouard Moisan appuie Lacaze et Catoire. L'inflation est-elle là sûrement ? Alors votons contre le Gouvernement ! Mais l'impératif national est-il aujourd'hui l'Algérie ? L'opinion le sait. Soyons unis !

Maurice Lucas (Manche) est favorable à l'abstention, pour inviter le Gouvernement à améliorer son texte devant le Conseil de la République. Il fait observer que le Gouvernement ignore le MRP et ne le reçoit plus.

Lionel de Tinguy constate que des amis acceptent de se placer sur le terrain politique des adversaires du MRP. A son avis, la solution est dans l'abstention. Le Gouvernement ne sera pas renversé. Et le MRP ne couvrira pas une politique d'inflation.

Pierre Abelin approuve de Tinguy.

Maurice-René Simonnet est partisan du vote pour.

Robert Lecourt consulte le Groupe.

- Sur l'article 1^{er} relatif aux impôts nouveaux, le Groupe décide l'abstention par 13 voix contre 8 et 2 abstentions.
- Sur l'article 10, relatif au fonctionnement du Fonds, le Groupe décide le vote pour à l'unanimité.
- Sur l'ensemble du projet, il décide de voter pour par 15 voix contre 6.

Jules Catoire souhaite l'unité de vote, rappelant qu'il était favorable au vote pour dans tous les scrutins.

Paul Coste-Floret accepte la liberté de vote mais il la considère comme un précédent.

Francine Lefebvre ne sait pas comment expliquer le vote du Groupe.

Les trois derniers des quatre scrutins de confiance interviennent le 5 mai :

- L'article 1^{er} relatif aux impôts nouveaux est adopté par 260 voix contre 138 (le MRP s'abstient) ;
- L'article 10 concernant le fonctionnement du Fonds est adopté par 334 voix contre 121 (le MRP vote pour) ;
- L'ensemble du projet est adopté par 330 contre 95 (le MRP vote pour).

C'est **Charles Viatte** qui explique ces votes du MRP à la tribune (Journal Officiel. Débats datés du 6 mai 1956, pages 1800 et 1801).

Ce texte est important dans l'histoire du MRP sous la Quatrième République : il explique clairement, sans arrière-pensée, l'attitude des députés républicains populaires à l'égard

de Guy Mollet et de son gouvernement minoritaire ; et cette attitude est commentée avec éloge par une grande partie de la presse.

S'agissant des impôts nouveaux, il explique qu'ils ont été mal choisis et il déplore le refus du Gouvernement d'accepter le dialogue à leur sujet. Il cite notamment la surtaxe de luxe sur les grosses voitures et déclare que sur « les voitures des grosses sociétés capitalistes, si chères au cœur de nos collègues de l'extrême-gauche, la surtaxe envisagée sera incluse dans les frais généraux » et qu'ainsi « ceux qui profitent des voitures les plus luxueuses ne seront

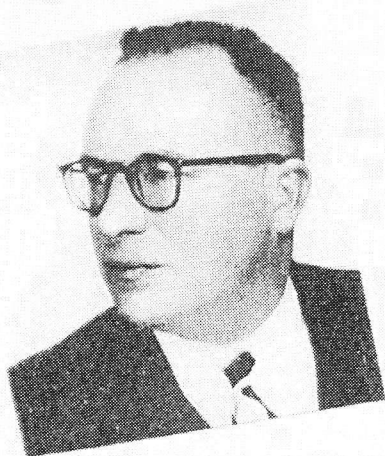
pas imposés ». Il s'étonne que le ministre des Finances, Paul Ramadier, annonce des mesures dont il dit lui-même, devant la Commission des Finances, qu'elles se traduiront par une diminution de 3% de l'expansion économique.

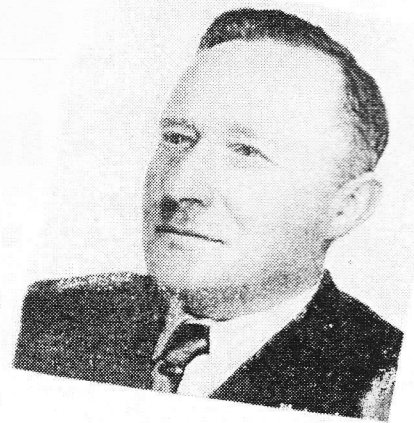
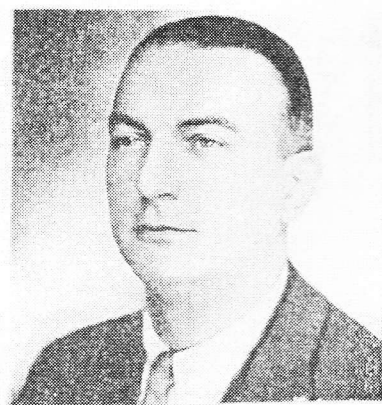
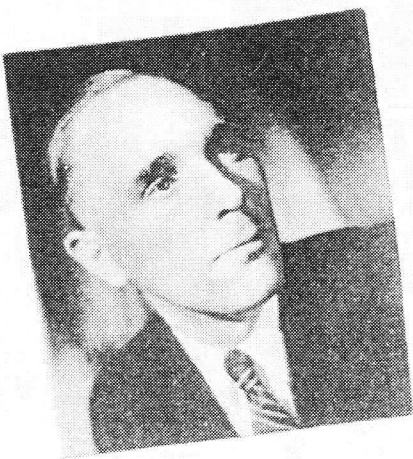
Cependant, poursuit-il, « en vertu de considérations qui sont étrangères à ce débat, nous estimons n'avoir pas le droit de changer de gouvernement. En raison de la situation de la France, à cause de la situation de l'Union Française, il n'est pas question pour nous, bien entendu, de voter contre le gouvernement ».

LES PRINCIPAUX ANIMATEURS DE CES DEBATS

(Outre Maurice-René Simonnet) Dans le sens de la lecture

- **Edouard Moisan**, né le 25 avril 1902 à Marseille, employé (lunetterie), député de la Loire Inférieure depuis la première Constituante, le 21 octobre 1945.
- **Paul Bacon**, né le 1^{er} novembre 1907 à Paris, dessinateur d'ameublement, député de la Seine depuis la première Constituante (banlieue Sud-Est et Sud).
- **Maurice Schumann**, né le 10 avril 1911 à Paris, journaliste, député du Nord depuis la première Constituante.
- **Jules Catoire**, né le 31 janvier 1899 à Beaurain-les-Arras, syndicaliste, député du Pas-de-Calais depuis la première Constituante.
- **Pierre-Henri Teitgen**, né le 29 mai 1908 à Rennes, professeur de Droit, député d'Ille-et-Vilaine depuis la première Constituante, président national du MRP de 1952 à 1956.
- **Jean-Marie Louvel**, né le 1^{er} juillet 1900 à La Ferté-Macé (Orne), ingénieur (X), député du Calvados depuis la première Constituante.
- **André-François Mercier**, né le 8 septembre 1916 à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), directeur commercial, député des Deux-Sèvres depuis la première Constituante.
- **André Collin**, né le 19 janvier 1910 à Brest, professeur de Droit, député du Finistère depuis la première Constituante, secrétaire général du MRP de 1944 à 1955, président national du MRP de 1959 à 1963.
- **Lionel de Tinguy**, né le 6 avril 1911 à Paris, maître des requêtes au Conseil d'Etat (après Polytechnique), député de la Vendée depuis la deuxième Constituante, en juin 1946.
- **Charles Viatte**, né le 18 mars 1911 à Liebvillers (Doubs), professeur de mathématiques, député du Jura depuis la première législature de l'Assemblée Nationale, le 10 novembre 1946.
- **Paul Coste-Floret**, né le 9 avril 1911 à Montpellier, professeur de Droit, député de l'Hérault depuis la première Constituante.
- **Francine Lefebvre**, née le 15 mars 1908, à St Etienne-les-Oullières (Rhône), ouvrière en chocolaterie et confiserie, députée de la Seine (Paris-Est et Sud-est) depuis la première Constituante.
- **Jean Cayeux**, né le 7 avril 1910 à Abbeville (Somme), directeur commercial, député de la Seine (Paris, quartier latin, quartier des ministères, 14^e et 15^e) depuis la première Constituante.
- **Fernand Bouxom**, né le 9 octobre 1909 à Wantarchies (Nord), syndicaliste, député de la Seine (banlieue Nord et Ouest) depuis la première Constituante.
- **Maurice Lucas**, né le 9 octobre 1896 à Cherbourg, agriculteur, député de la Manche depuis la première Constituante.





« NOTRE CAMARADE » JACQUES AUGARDE est décédé le 19 juillet à l'âge de 98 ans



En 1944



En 1951

« Mon camarade » disait volontiers Jacques Augarde quand il s'adressait à l'un d'entre nous, plutôt que « cher ami ». Cette façon de parler lui venait peut-être des engagements qui illustrèrent sa vie, active jusqu'à son terme.

D'abord son départ volontaire et risqué pour l'Afrique du Nord, après la défaite de 1940, et son engagement dans les violents combats menés par l'armée française - il est sous-lieutenant dans un tabor marocain - contre l'armée allemande, en 1944 et 1945, dans les secteurs où celle-ci reste supérieurement armée : l'Italie, la Corse, la Provence, les Alpes, les Vosges, la Ligne Siegfried, le Wurtemberg...

Son engagement ensuite dans les combats politiques comme militant du MRP ; militant de base, se voulant toujours le camarade des autres militants, à égalité, dans toutes les circonstances, en dehors de toute hiérarchie ; que ce soit après son élection à la deuxième Assemblée Constituante, à la première Assemblée Nationale, au Conseil de la République en 1951, et même de novembre 1947 à juillet 1948, quand il fut sous-secrétaire d'Etat aux Affaires musulmanes dans le Gouvernement de Robert Schuman, auprès de qui il était directement rattaché.

Il avait en effet pour règle, naturelle, instinctive, de garder en permanence le contact avec ses « camarades » députés MRP. Le jour où il ne pouvait se rendre au Palais-Bourbon, il y envoyait sa secrétaire, Jessie Barrie, qui commençait sa journée en venant chercher l'information au secrétariat du Groupe... En tout cas, c'est « A mon camarade Parini, ce tabor, en toute cordialité » qu'il me dédicaça son ouvrage « Tabor », édité en 1952 par les Editions France-Empire et préfacé par le général Guillaume, commandant en chef des tabors. Aujourd'hui encore j'en suis fier, et ému bien sûr.

Il s'agit du récit, jour par jour, heure par heure, de ce qu'il a vécu au milieu de ses goudiers, du printemps 1944 au printemps 1945, sous le feu allemand, écrit avec le talent d'un écrivain-conteur-metteur en scène. En le lisant, on entend le vacarme des armes, les cris des hommes et l'on voit les images du combat. Le dialogue qu'il a sans cesse avec ses soldats, souvent héroïques et inconscients, est rapporté tel qu'il fut, c'est-à-dire en arabe, du moins dans la langue des goudiers que le sous-lieutenant Augarde a bien apprise. Dans cet ouvrage, où l'intérêt ne faiblit à aucune page, on trouve un lettré cultivé, un style à la fois spontané et maîtrisé, où s'exprime un humanisme hypersensible. Il n'y manque pas l'humour, surtout dans les pires moments ; il en explique lui-même la raison : cet humour vous vient tout seul parce que votre organisme a dépassé le domaine de la peur.

Notre camarade Jacques Augarde est né le 13 avril 1908 à Agen, dans le Lot-et-Garonne, au foyer d'un médecin militaire.

Après des études littéraires, il fait du journalisme...

En 1943, il franchit clandestinement la frontière espagnole pour tenter de gagner l'Afrique du Nord et y reprendre le combat. Il y réussit mais après six mois passés dans une prison de Lerida.

Au printemps de 1944 il entre au premier Groupe de tabors marocains (GTM) et gagne son premier champ de bataille, les montagnes italiennes, où se prépare la libération de Rome.

Le GTM équivaut à un régiment, le tabor à un bataillon, le goum à une compagnie ; chaque goum compte un peloton de cavalerie (pages 31 et 32 de « Tabor ». Les goudiers engagés dans la bataille sont au nombre de 22.000).

Dans les derniers jours de novembre, il apprend par sa famille la création du Mouvement Républicain Populaire, à Paris. Il sent naître en lui une vocation, pour l'après guerre. Il en parle à ses collègues officiers. C'est comme s'il parlait dans le vide. Aucun n'est au courant. Ce qui s'explique. Quelques jours plus tôt, à Botans, dans le Territoire de Belfort, il a interrogé le sergent-major Sourvet, de l'état-major du Tabor.

- Les nouvelles ? lui demande-t-il (page 197)

- Vous en voulez, des nouvelles, mon lieutenant ? Eh bien, en voilà : votre goum d'Italie, il n'y en a plus. Le capitaine Fleury, tué ; le lieutenant Fogliozzo, blessé grièvement ; l'aspirant Pernoux, blessé aussi ; l'adjudant chef Melin, tué ; l'adjudant-chef Ritouet, blessé. Au 2° Tabor, le commandant Roussel, le capitaine Voinot, blessés ; le lieutenant Lammens, tué ; l'adjudant-chef Reeber, le sergent-major Bouvier, blessés. Au G.T.M, le capitaine Miquel, blessé ; l'adjudant Verron, tué. Ca ne vous suffit pas ? ... Et puis, ça commence ; il est huit heures trente. Oh ! Oh ! Oh ! ... belle journée, en perspective... Ne vous en faites pas, d'ici ce soir, on a tout le temps d'y passer, vous et moi...

- Ne vous frappez pas, mon vieux. On en a vu d'autres !

La guerre achevée, Jacques Augarde, toujours vivant grâce à une incroyable baraka, choisit d'entrer en politique. Il adhère au MRP. « C'est ma famille », explique-t-il.

Le 2 juin 1946, les Français du Maroc le choisissent pour les représenter au sien de l'Assemblée Constituante (la seconde). C'est un bon début mais ce n'est qu'un début.

Lors de l'élection de la première Assemblée Nationale, le 10 novembre 1946, il est candidat dans la circonscription de Constantine, en Algérie, sur une liste conduite par le radical René Mayer, mais avec l'investiture du MRP. Il est élu.

En novembre 1947, Robert Schuman, qui forme un nouveau gouvernement, lui confie un portefeuille (qui constitue une innovation) : celui des Affaires musulmanes, avec le titre de sous-secrétaire d'Etat ; il est rattaché directement à la présidence du Conseil.

Le cabinet Schuman tombe en juillet 1948. Jacques Augarde retrouve son siège de député et devient maire de Bougie, en Kabylie (aujourd'hui Béjaïa, 150.000 habitants, grand port et wilaya). Il est élu conseiller général d'Akbou en 1949.

En 1951 il est élu sénateur de Constantine, pour neuf ans. En 1960, il est élu conseiller général de Bougie-Ouest, mandat qu'il exerce jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, en 1962.

Les choses ont ainsi beaucoup changé pour Jacques Augarde, sauf son attachement et sa fidélité à la fois aux Français d'Afrique du Nord et aux autochtones du Maghreb, tous ses « camarades ». Ainsi va-t-il consacrer une grande partie de ses activités au développement d'une coopération confiante entre la France et l'Afrique, notamment le Maghreb.

Il préside le Comité de liaison des associations nationales de rapatriés et l'Association de coopération et de liaison France-Afrique.

Il est membre de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Il préside l'association des anciens parlementaires ; à ce titre, il dispose d'un bureau au Palais du Luxembourg.

Il est aussi membre de l'Amicale du MRP.

Et il continue à écrire. Surtout des poèmes...

Jacques Parini

ANDRÉ PARINAUD

Du talent comme un feu d'artifice

André Parinaud, qui fut premier secrétaire de rédaction à « l'Aube » dès 1946, à 22 ans, est mort d'un cancer le 23 juillet dernier.

Il était né à Chamalières, dans le Puy-de-Dôme, le 20 février 1924.

Il avait des dons en surnombre et il les a tous mis en pratique. Dès l'adolescence.

- Le courage : durant la guerre, il entre dans les réseaux de la Résistance et participe à la réalisation du quotidien clandestin « Combat ».

- La capacité intellectuelle : élève de l'Ecole Normale Supérieure, il obtient l'agrégation de philosophie. Il a eu Gaston Bachelard pour professeur et il publiera une biographie sur cet éminent expert de l'histoire des sciences en 1996 (chez Flammarion).

- La vocation d'un journaliste de haut niveau, dans tous les genres et basé sur la culture, la recherche et l'anti-conformisme : en 1950, il aide Robert Hersant à créer « L'Auto-Journal » ; puis il devient membre d'une revue littéraire, « La Parisienne » ; de 1959 à 1966, il est rédacteur en chef de la revue « Arts », une publication hebdomadaire qui s'impose vite dans ce domaine ; en 2000, il crée le mensuel « Aujourd'hui poème ». L'art et la poésie : ces deux domaines, avec la philosophie et la politique, resteront durant toute sa vie des domaines privilégiés.

- Sa passion le conduira même jusque dans des combats publics dans la vie en société, l'urbanisme et le cadre de

vie, avec son « Académie nationale des arts de la rue ». Il écrit lui-même des poèmes et réalise une biographie d'Apollinaire (chez Lattès en 1994). Il écrit des poèmes mais aussi des articles, des critiques, des essais ; il organise des expositions. A son avis ; faire vivre les rues (et les devantures) selon les critères de l'art serait aussi performant que les expositions et les musées pour le bonheur des gens.

- Le savoir-faire dans la promotion de la culture par les médias : sur France-Culture dès 1960, puis sur Radio-Luxembourg, qui devient RTL en 1970, où il crée le « Forum des arts » en 1973 ; et sur FR3, où il lance la série « L'aventure de l'art moderne », en 1981. En outre, il réalise, tout au long des années, près de mille entretiens -rediffusés sur France-Culture - avec des grands écrivains, tels André Breton, Céline, Colette, Paul Léautaud, André Malraux, Georges Simenon...

Le hasard voulut qu'à la fin des années 40 et au début des années 50 il habitât dans une rue du 18^e arrondissement au numéro 16, dans un immeuble tout proche du mien, qui était au numéro 20. C'était un jeune chef de famille, comme moi. Nous nous rencontrions, dans la rue, chez les commerçants... Et il nous arrivait, forcément, de parler du MRP. Cela date de plus d'un demi-siècle ; pourtant, j'en garde des souvenirs. Celui-ci, par exemple : en plus de tous ces talents, André Parinaud « en avait un autre : il était d'une grande modestie.

J.P.

André Mandouze (« A gauche toute, bon Dieu ! »)

Agrégé de lettres en 1937, latiniste renommé, résistant durant l'occupation, professeur d'université, à Paris et à Alger, polémiste quelquefois provocateur, André Mandouze s'était fait beaucoup d'amis et encore plus d'ennemis en raison de son appui vigoureux à la cause de l'indépendance de l'Algérie dès 1953.

Deux fortes passions l'animaient : la foi chrétienne et l'engagement politique à gauche et contre le communisme. « A gauche toute, bon Dieu ! » est le titre du second tome de ses Mémoires (1962-1981).

Parmi ses références intellectuelles, il en est qui étaient aussi celles de nombreux militants du MRP, tels les hebdomadaires « Sept » (interdit par le Vatican en 1937) et « Temps Présent », les « Cahiers du Témoignage chrétien »

et le jésuite Pierre Chaillet (en 1942), Emmanuel Mounier, les Pères dominicains, le journal « Le Monde », Vatican II...

Il est décédé le 5 juin dernier, à quelques jours de ses 90 ans, à Porto-Vecchio, en Corse.

Dans « Le Monde » daté du 10 juin, Henri Tincq lui a consacré une biographie remarquable par sa richesse, sa pertinence et par le souci du détail. Quand Mandouze part pour Alger en 1946, il ne sait qu'une chose de l'Algérie, écrit-il : « elle est la terre natale de Saint Augustin, berbère par sa mère Monique, le « Docteur de la grâce » à qui il consacrera sa thèse en Sorbonne en ... juin 68 ! »

J.P.

- Edité par l'Amicale du MRP, « Le MRP vous parle ! » a 4 parutions par an : en mars, juin, septembre et décembre.
- Directeur Jean-Pierre Prévost
- Administration : 133bis, rue de l'Université – 75007 Paris
- Impression et routage : Dupli-Print Paris, 3 rue de Richelieu – 75001 Paris – tel : 01 55 35 91 10